

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

OPTIMISER LES PROCÉDURES D'AGRÉMENT ET DE CONTRÔLE DES MAM ET ADAPTER SES PRATIQUES À LA RÉFORME

EXPERTS INTERVENANTS :

Avocate en droit de la santé

Expert membre du réseau Phosphoria

OPTIMISER LES PROCÉDURES D'AGRÉMENT ET DE CONTRÔLE DES MAM ET ADAPTER SES PRATIQUES À LA RÉFORME



2 jours



Sur devis



Dans vos locaux



Disponible uniquement en INTRA

OBJECTIFS

- Identifier les éléments clés de la réforme des modes d'accueil (ordonnance du 19 mai 2021 et textes d'application) en insistant sur les modifications impactant les MAM
- Maîtriser le cadre juridique régissant l'agrément, le suivi et le contrôle des assistants maternels dans le cadre de leur exercice collectif en MAM
- Définir des règles de bonnes pratiques visant à sécuriser les procédures d'agrément, optimiser les démarches d'accompagnement et de contrôle et prévenir les contentieux

PROGRAMME

I. DELIMITER LES CONTOURS DE LA REFORME DES MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

- Appréhender les grands axes de la réforme
- Maîtriser le nouveau cadre réglementaire des assistants maternels
- Mesurer les impacts de la réforme pour les services départementaux en charge de la petite enfance

II. ÉVALUER LES PROJETS DE MAM ET INSTRUIRE LES DEMANDES D'AGRÉMENT

- Maîtriser le cadre juridique rénové des MAM
- Analyser les demandes des candidats
- Évaluer les locaux et les conditions d'accueil
- Sécuriser les décisions du conseil départemental

III. ORGANISER LE SUIVI DES MAM ET OPTIMISER LES PRATIQUES DE CONTRÔLE

- Optimiser l'organisation et le fonctionnement des MAM
- Assurer l'accompagnement des assistants maternels et sécuriser les conditions d'accueil en MAM
- Préparer et mettre en oeuvre les contrôles en MAM
- Prévenir et gérer les contentieux

IV. ÉVALUATION DE LA SESSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques

PROFIL DES INTERVENANTS

- Avocate en droit de la santé
- Expert membre du réseau Phosphoria

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels des conseils départementaux chargés de l'agrément, du suivi et/ou du contrôle des assistants maternels exerçant dans le cadre de MAM
- Personnels des services de PMI
- Personnels en charge de l'instruction des demandes d'agrément
- Personnels d'inspection et de contrôle
- Personnels de la direction enfance-famille des conseils départementaux
- Personnels du service juridique des conseils départementaux

LES + PHOSPHORIA

- Approche interactive et personnalisée : utilisation de méthodes pédagogiques variées pour un apprentissage dynamique
- Mises en situation réalistes : ateliers et simulations pour une application directe des compétences acquises
- Partage d'expériences : opportunité d'échanger avec des pairs et des experts pour enrichir les perspectives et identifier des axes de progrès

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis **27 ans**

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

